

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27-01-2022**

PRÉSENTS : Mesdames Cécile JOURDAIN, Aline LAZZARINI, Annick MATTIA, Amandine PARSY, Immacolata REVERTE, Françoise ROSTOUCHER et Marie-Françoise VIGNOLLET, Messieurs, Allann D'ETTORE, Thierry BERNARD, Eric MAITRE, Sully MUSSARD, Cyril PELUD, Pierre RAMBAUD et Guy ROUYER

ABSENT EXCUSÉ :

Sébastien PELUD donne pouvoir à Cyril PELUD

Secrétaire de séance : Monsieur Eric MAITRE.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM DU 07-12-2021.

Approuvé à l'unanimité (15 Voix)

2- Renouveau de la convention de mise à disposition de la plateforme DOCAPOST de dématérialisation relatif aux actes administratifs

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le CDG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs entre autres :

- **La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité** (dispositif ACTES) :
Ce dispositif consiste en l'envoi à la Préfecture ou sous-Préfecture des actes transmissibles par voie électronique, via une application sécurisée. Il s'agit d'une démarche volontaire de modernisation administrative de la collectivité.

- **La dématérialisation de la comptabilité publique (Protocole d'Echanges Standard – PES V2)** :
Ce dispositif concerne les échanges de documents entre les ordonnateurs et les comptables. La dématérialisation des pièces jointes et la procédure de signature électronique devront être mises en œuvre selon un calendrier à définir avec les trésoriers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (15 Voix) autorise la signature des conventions.

3- Convention de mise à disposition du service instructeur d'autorisation du droit des sols (ADS) de CCPA au profit de la commune de BETTANT

Madame le Maire rappelle que l'instruction des autorisations d'urbanisme au nom de la Commune est jusqu'à ce jour assurée par le service ADS de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Suite aux évolutions du Code de l'urbanisme depuis Juin 2014 et aux évolutions du logiciel d'instruction (R'ADS devenant Next'ADS) ainsi que la mise en place de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme (SVE urbanisme – Saisine par Voie Electronique), il est nécessaire de mettre à jour la présente convention.

Le Conseil communautaire de la CCPA a approuvé la nouvelle convention de mise à disposition du service ADS en date du 25/11/2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, (15 Voix) autorise la signature de la nouvelle convention.

4- Sujets divers

Informatique école

- Toutes les subventions (état, région) ont été demandées et accordées. Les commandes de matériel (soit 11 TABLETTES) sont en cours, et le matériel du réseau informatique sera remis à jour (routeurs)

Eclairage publique

- Une tournée de nuit a été effectuée : il a été trouvé 13 lampes HS, une réflexion est menée pour évoluer sur des lampes LED.

Plantation de haies :

- Dans le cadre du marathon de la biodiversité, Le 1^{er} FEVRIER aura lieu la plantation des haies, les bénévoles seront les bienvenus. La préparation des futurs emplacements des haies (place de la Mairie, city stade) a eu lieu ce lundi 24-01-2022

Site internet de la commune de BETTANT :

- Mise en route du nouveau site internet depuis Mercredi 26 Janvier 2022
- L'adresse du site www.mairie-bettant.fr

La Fibre :

- Les conventions ont été reçues par les habitants concernés
- Pour information, il y a 2 lots à BETTANT :
 - o Le quartier du haut est desservi par le LOT- 1 de VAUX EN BUGÉY,
 - o Le quartier du Milieu et du Bas sera desservi par le LOT-1 de BETTANT.
- Quelques habitants se questionnent sur la raison de cette convention, cette convention permettra au SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain) d'effectuer la pose de la fibre le long des réseaux existants et en utilisant les infrastructures existantes, ces travaux seront effectués par le groupement BOUYGUES/AXIONE mais la propriété de la fibre restera au SIEA
- Le délai de réponses est généralement de 1 Mois, ensuite une relance sera effectuée
- Les travaux débuteront après la signature des conventions
- Toutes les habitations auront la possibilité de se raccorder à la Fibre, mais sans obligation.

Lave-vaisselle de la cantine

- Le remplacement du Lave-vaisselle se fera à l'identique (même capacité, même type) car modifier le type de LV induirait de gros travaux d'électricité, de nouveaux DEVIS sont en cours.

Problème de stationnement route de TORCIEU (restaurant des Marronniers)

- Il est encore constaté que le problème de stationnement perdure même en hiver surtout le week-end. Une proposition a été faite au restaurateur de signaler d'autres alternatives de stationnement. Des affichettes de rappel au Code de la Route seront mises sur les parebrises des véhicules qui seront mal garés.

Fin du conseil à 22h30

